



Association loi 1901
87380, St Germain les Belles
www.lepanierdegermaine.org
pdegermaine@gmail.com

tél 0950423962
Local : 64 Bis RN-87380 MAGNAC BOURG

COMPTE RENDU DU CA

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE, DU 22/04/2020 - 20h 30

Présents: Mireille BOURGEOIS-KINDT, Élisabeth COUSEW, Sophie DUTEIL, Martine GAULTIER, Hortense JACQUEMAIN, Caroline LEROUX, Rémi MARIVIN, Stéphane MORELON, Ginette PARISELLE, Clément PUYO Jocelyne VAN BINNEVELD.

Sophie: Animatrice de séance

Martine: secrétaire de séance

En préalable, Hortense propose de se fixer une heure de fin pour effectuer cette réunion. Sophie fixe l'heure de fin à 22h (½ heure pour les points les plus importants / ¼ d'heure pour les autres points).

POINT SUR LA TRÉSORERIE

Élisabeth informe le conseil qu'après le règlement des grosses factures (Agrumes, huiles, sucre) il reste sur le compte 8000 €. Les adhérents ont pris l'habitude de faire des virements réguliers pour la grande majorité d'entre eux

Depuis le 1er janvier 2020, le «cabas de St Bonnet», association adhérente, passe toujours des commandes par l'intermédiaire du Panier de Germaine mais les factures sont désormais à son nom. En 2019, ce n'était pas le cas et certaines commandes (huile/agrumes) n'ont pas été réglées. Ne pouvant éditer des factures de rétrocession avec notre logiciel ANCOLIE, les coordinatrices des produits concernés ont réalisé un récapitulatif des sommes dues. Elisabeth signale que le cabas de St Bonnet a effectué un premier virement correspondant au règlement de la cotisation 2020 et d'une partie des commandes Le solde de 103,85 € sera viré sur le compte en fin de semaine.

UNIFORMISATION ET TAUX DE LA MARGE APPLIQUÉ PAR LE PANIER

Hortense a fait parvenir au CA des simulations de changement de marge tenant compte de la TVA dans l'éventualité d'un assujettissement. Si tel était le cas, nous serions également soumis à d'autres impôts (sur les sociétés, calculé sur le résultat excédentaire de l'association et la Contribution Foncière aux Entreprises sur la valeur

locative des locaux occupés) Ce qui représenterait au maximum un total d'environ 500 €. Hortense se renseigne sur des possibilités d'exonération de certaines taxes.

Jocelyne propose de maintenir les taux actuels jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire, afin d'éviter un réajustement dans quelques mois si nécessaire. Sophie signale qu'il est tout à fait possible d'augmenter le taux moyen dans la mesure où l'on justifie ce réajustement auprès des adhérents et qu'une phase de test sur 4 mois (passage à Cagette) permet de réaliser une phase d'observation avec un risque limité.

Hortense se montre rassurante quant à la proposition d'uniformiser les taux à 6% (hors sucre 15 % et Agrumes 20 %) .Elle rappelle que les bilans de 2018 et 2019 étaient à l'équilibre (l'excédent 2019 correspondant aux factures de ce même exercice restant à régler). De plus nous disposons d'une épargne, le cas échéant.

Stéphane et Clément pense que l'uniformisation du taux en appliquant le taux le plus faible (6%) sera apprécié des consommateurs et des producteurs et que c'est le bon moment de le faire avec le changement de logiciel de commande.

Sophie propose de passer aux votes :

Sur : L'uniformisation des taux (hors sucre et agrumes) :

1 Abstention 0 Contre 10 Pour

Sur : le Passage du taux de la marge à 6 % (hors sucre et agrumes) :

1 Abstention 0 Contre 10 Pour

DEMANDE D'UNE AVANCE SUR FACTURE PAR L'ASSOCIATION CYAAAP

L'association CYAAAP (producteur de café) avait demandé une avance sur facture.

Au vu de la trésorerie actuelle, il est décidé à l'unanimité de leur verser un 1er acompte de 1000 € en mai. Un 2ème acompte de 1000 € sera effectué en juin si notre trésorerie nous le permet toujours. Clément se charge d'en informer Maxime MENU, trésorier de l'association et coordinateur du café.

DIVERS

Marc DUTHEIL, de Payzac (24) producteur de crème de marron est décédé. Un mot sera envoyé à la famille. Clément propose de parler de lui dans sa rubrique consacrée aux producteurs (Newsletter du mois prochain). Ginette se renseignera pour avoir plus d'informations.

Fin de la réunion à 22 H

Le prochain CA est programmé mercredi 13 mai, à 20 h 30 par conférence téléphonique.